



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Courriel :

mairie.brennilis@orange.fr

Horaires d'ouverture semaine :

8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé
mercredi après-midi

PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis de 10 à 12 heures

Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h45 – 12 h 00, lundi au samedi

Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU

YEUN ELEZ – Place des Monts

d'Arrée 29190 Brasparts

Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi

9h00-12 h., 13h30-17h30

otyoun.elez@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

ASSISTANTE SOCIALE

Cécile Nédélec

ANTENNE DE PLEYBEN

0298266362

COMMERCE AU BOURG

HALLE DIS, M.Mme Baladine

Tél. 02 98 99 68 45



02/16/2010

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Longtemps attendu par bon nombre des administrés, le chantier de rénovation de l'église atteint maintenant sa vitesse de croisière. L'installation de l'échafaudage parapluie, élément majeur au niveau de la sécurité des artisans et compagnons rénovateurs de l'ouvrage devait être terminé le 15 février 2010. Les intempéries de ces dernières semaines ont bien évidemment largement perturbé l'avancée des travaux qui doivent être achevés ces prochains jours.

L'intérieur de l'église est maintenant totalement vidé des objets et meubles pouvant souffrir des travaux. Certains éléments inamovibles, tels que la chaire, ne pouvant être mis à l'abri, ont été totalement coffrés. Pour mémoire, les deux tranches de travaux, 1^{ère} ferme et 2^{ème} conditionnelle, s'étalent sur une durée de 27 à 36 mois, pour un coût de 891.000 € HT. Il reste à estimer et à décider des travaux de chauffage et d'éclairage qui ne sont pas subventionnés. Après accord du maître d'œuvre, et dans la mesure où la sécurité le permettra, il sera peut-être envisageable d'organiser une visite pour celles et ceux d'entre vous désirant constater l'avancement du chantier.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les « coussins berlinois » devant faire office de ralentisseurs ont été installés à Kerflaconnier et à Kermorvan. Le nouveau stop implanté en sortie de Ploenez a été matérialisé par la bande blanche réglementaire. Les efforts pour sécuriser au mieux possible la circulation routière se poursuivront sur tout le territoire de la commune au bourg comme dans les différents hameaux.



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (portables)

Médecin de garde : le 15

**(en dehors des heures de présence
de votre médecin traitant)**



TRANSPORT

Le déplacement mensuel
aura lieu vers le marché de
Huelgoat le jeudi 11 mars.

Tarif : 2 € par passager.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe en
vous inscrivant auprès de Sylvie Birhart
au 02.98.99.67.10 / 69.69 ou d'Anita
Daniel, 02.98.99.64.13.

CRÉATION D'ENTREPRISE

M Olivier Mocaer
ARTISAN CARRELEUR

et tous revêtements
de sol s'est installé à

KERMORVAN

- 29690 BRENNILIS

TEL: 02 98 99 63 91

06 75 71 72 90



BRETAGNE VIVANTE:

UNE BONNE ANNÉE 2009

En 2009, grâce à la convention conclue
entre la municipalité de Brennilis et
l'association Bretagne Vivante SEPNB, la
Maison de la Réserve naturelle et des



Castors a pu, pour la
première fois, être ouverte
au public du 15 juin au 15
septembre, avec

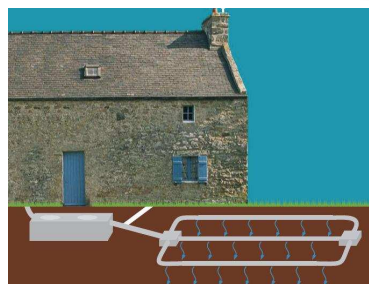
l'organisation d'un important volet
d'activités périscolaires. Le nombre
d'usagers et ainsi passé de 750 en 2008 à
1230 en 2009, de loin la meilleure
fréquentation jamais enregistrée à
Brennilis.

ASFL

En l'absence de Patrice
Lautrou à qui

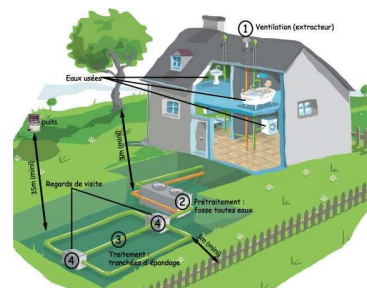
l'Association souhaite un
prompt rétablissement, les cours de
gymnastique sont suspendus. Au
printemps prochain le mardi matin au
départ de Brennilis des promenades
seront organisées, les dates seront
données ultérieurement. Les activités de
travaux manuels ont toujours cours le
mercredi à 14 heures à Brennilis.





ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les 9 et 10 février, un élu et un employé communal ont suivi une formation Assainissement non collectif à la Chambre des métiers du Finistère à Quimper. L'objectif de cette formation était de permettre à nos participants de mieux appréhender l'ensemble des questions pratiques soulevées par



l'assainissement non collectif, et de pouvoir ainsi mieux répondre aux préoccupations des administrés, y compris pour ce qui concerne leurs relations avec les professionnels du secteur. Rappelons que, sur le site ouaibe de la Gazette, <http://www.brennilis.com/assainissement/spanc/> figurent de nombreuses références, fiches techniques et adresses de contact.

La formation a permis d'aborder différents thèmes, notamment :

- les possibilités et les obligations des propriétaires;
- les droits et les obligations de la collectivité;
- les possibilités et les normes imposées aux installateurs, qui sont des acteurs très importants.

Le système d'assainissement collectif le plus approprié dans notre secteur se trouve être, compte tenu de la nature des sols, la fosse toutes eaux avec tranchées d'épandage. D'autres techniques peuvent être utilisées suivant les surfaces disponibles: lit d'épandage, filtre à sable vertical ou horizontal et tertre d'infiltration.

Le volume type attendu des fosses toutes eaux correspond au tableau ci-après

Nb de pièces principales	Nb de chambres	Volume fosse
5	3	3 m ³
6	4	4 m ³
7	5	5 m ³
+ 1 pièce	+ 1 chambre	+ 1 m ³

La longueur cumulée des tranchées d'épandage – dont chacune ne doit pas dépasser 30 mètres - dépend de la perméabilité du sol. Plus le sol est imperméable, plus la longueur de tranchées est élevée A faible profondeur et pour un terrain pentu, les données ci-après peuvent servir de référence:

Nb de pièces	Nb de chambres	Perméabilité		
		15<30 mm/h	30<50 mm/h	50<500 mm/h
5	3	80 m	50 m	45 m
+ 1	+ 1	+ 16 m	+ 10 m	+ 6 m

Les propriétaires qui font procéder à des travaux de réalisation ou de réhabilitation par des entreprises privées agréées peuvent bénéficier:

- des aides distribuées par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ANAH
- de la TVA à 5.5 %
- de prêts Caisse d'allocations familiales, caisse de retraite ou mutualité sociale agricole.

Un éco-prêt existe également à taux zéro, spécifique ANC, de 3 à 10 ans avec un plafond de 10.000 € pour des travaux ne consommant pas d'énergie.

UN CONSEIL: NE SOYEZ PAS TROP PRESSÉ - Si vous en possédez pas assez de terrain, des solutions existent et se développent très vite avec les micro-stations. Plusieurs modèles vont obtenir tous les agréments nécessaires dans les mois à venir et seront très performants.

EN CAS DE DOUTE, N'HÉSITEZ PAS À PENDRE CONTACT AVEC LA MAIRIE – AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ, OLIVIER MAGOARIEC, ADJOINT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, SUIVRA PLUS PARTICULIÈREMENT CES QUESTIONS AU NOM DU SPANC.



2009 : EXÉCUTION DU BUDGET



Alors que le total général du résultat de clôture des comptes de la commune pour 2008 n'était que de 4.965 €, les résultats de 2009 permettent de clore l'exercice avec un solde positif de 438.041 €, ce qui est dû pour partie à la mobilisation de l'emprunt prévu pour l'assainissement, à la rentrée tardive de subventions pour des dépenses déjà engagées, et à une gestion efficace en matière de fonctionnement avec des recettes supérieures de 47.000 € aux prévisions, alors que les dépenses réelles étaient inférieures de 50.000 €. La commune est cependant loin d'être riche ! L'affectation des résultats à la clôture de l'exercice précédent obéit en effet à des règles très strictes qui priment sur toute autre intention du Conseil: l'excédent d'investissement doit couvrir les exigences de financement de cette section; l'excédent de fonctionnement doit être ensuite mobilisé à hauteur des besoins de financement d'investissement pour garantir le paiement des chantiers en cours (marchés signés). Le besoin de financement communal pour le chantier de l'église s'établit à 540000 € (coût budgétisé) moins subventions, soit 180.000 € qui viennent en déduction de l'excédent constaté de fonctionnement.



RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

A l'heure où certaines communes des environs connaissent de réelles difficultés démographiques mettant en question les conditions de scolarisation, le dynamisme de Brennilis peut faire des envieux.

Alors que sur l'ensemble de la Communauté de communes du Yeun Ellez les générations de 0 à 5 ans étaient à peine supérieures, fin 2009, à celles de 6 à 11 ans (251 contre 240 enfants, soit 104,58%), le taux de renouvellement des effectifs du primaire atteignait 186,67% dans notre commune, avec 28 enfants de 0 à 5 ans, contre 15 seulement de 6 à 11 ans.

BILAN INTEMPÉRIES

Après les mauvais jours de janvier, un groupe de travail s'est réuni le 1^{er} février 2010 à la mairie, composé d'agriculteurs, des employés communaux, de certains membres de la commission voirie et de professionnels. L'objectif de ce groupe est de réfléchir ensemble sur les moyens à mettre en place pour déjouer les inconvénients de ces intempéries et permettre à la population de Brennilis de circuler sans trop de problèmes.



Le « plan neige » de la commune consistera à suivre les alertes météo et à profiter de la légèreté de la première neige pour dégager immédiatement les routes. Des priorités ont été établies pour deux axes: la route du bourg vers la centrale y compris sur son tronçon non communal (il s'agit d'une portion de voie certes d'intérêt communautaire mais où les personnels municipaux doivent intervenir fréquemment sans attendre les intervenants extérieurs), la route partant de Nestavel et allant jusqu'au pont de Penhars via Meneguen-Bellevue.

Les agriculteurs devront faire en sorte que la voie soit praticable dans leur village vers ses routes. La départementale traversant le bourg est gérée par la DDE. Les endroits où se trouvent des côtes dans les sorties de certains villages (Kerriou, Kermorvan, Kerflaconnier etc...) feront l'objet d'une vigilance particulière.

La commune s'autorisera, quand les problèmes seront de grande importance, à faire intervenir une entreprise extérieure pour apporter de l'aide aux employés municipaux, y compris pour permettre aux camions laitiers d'arriver jusqu'aux fermes et aux personnes qui travaillent à l'extérieur de sortir de la commune.

Les personnes en difficultés devront avertir la mairie tel : 02 98 99 61 07.

Du sel et du sable (Treize) seront conservés à la commune pour ses propres besoins.

Il faut se rappeler qu'en temps de neige la PRUDENCE EST D'OR.

Il est préférable de ne pas sortir son véhicule quand rien ne nous y oblige, et de ne rouler qu'à 30 kilomètres heure pour être sûr de conserver la maîtrise de son véhicule.

DANS TOUS LES CAS, RESTONS VIGILANTS !



ASSOCIATIONS : QUELQUES DATES A RETENIR

(sous réserve de confirmation)

- * **13 mars**, ouverture de la pêche à la truite
- * **19 mars**, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, organisée par les Anciens combattants
- * **10-11 avril et 24-25 avril**, Opération Entretien Chemins de Randonnée sur la commune, organisée par le Comité consultatif Vie Associative de Brennilis. Contacts: Françoise Borgne et Olivier Magoariac
- * **8 mai**, cérémonie du souvenir, organisée par les Anciens combattants
- * **23 mai**, Pétanque, organisée par l'Association Merlin
- * **20 juin**, repas de midi, organisé par/pour l'école
- * **11 juillet**, kermesse organisée par le Club des Aînés
- * **18 juillet**, rallye intercommunal organisé par l'Association Merlin
- * **24-25 juillet**, Fêtes communales, inter-associations
- * **24 juillet**, Exposition œuvres de cartonnage et goûter crêpes organisé par l'ASFL
- * **25 juillet**, repas cochon grillé organisé par les Anciens combattants (le midi)
- * **31 juillet**, repas « fruits de mer » organisé par le restaurant du Yeun (en soirée)
- * **18 septembre**, exposition de maquettes organisée par l'Association Merlin
- * **17 octobre**, fest-dez, organisé par le club des Aînés
- * **30 octobre**, bal, organisé par l'Association Merlin



ÉLECTIONS RÉGIONALES

N'oubliez pas: premier tour le dimanche 14 mars, second tour le cas échéant le 21 mars 2010.

Scrutin ouvert en mairie de Brennilis de 8 heures à 18 heures.

MERLIN : ATELIER D'ÉCRITURE

L'Association Merlin lance le projet d'un atelier d'écriture à Brennilis. Cet atelier sera également ouvert aux personnes n'habitant pas sur le territoire de la commune. Si vous aimez écrire, jouer avec les mots, vous amuser avec les phrases, rejoignez-nous. Pour tout renseignement, tél. 02 98 99 68 10 ou par courriel asso.merlin@gmail.com



MIAM !!!

Tous les vendredis à partir du 12 mars, crêpes à l'emporter sur le parking du Charlegan ...



CLSH: Programme vacances de février

Sous l'égide de la Communauté de communes du Yeun Elez, en association avec EPAL, les enfants âgés de 3 à 12 ans ont pu du 15 au 19 février s'initier en s'amusant au Nouvel An chinois, et du 22 au 26 préparer Carnaval. Les inscriptions à la journée ou à la demi journée ont été nombreuses, et l'animation a dû parfois refuser du monde. La prochaine mise en service du nouveau bâtiment au Drosera devrait pallier ce trop plein de succès ...



PROTECTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

En collaboration avec le Conseil général, le Conseil municipal de Brennilis a donné son accord de principe pour la mise en place d'un périmètre d'acquisition foncière à l'amiable dans les zones protégées de l'arrière Venec et de la vallée de l'Ellez. Une réunion de concertation entre représentants du Conseil municipal, du Conseil général, du PNRA et d'associations comme Bretagne Vivante / SEPNEB et le Groupement mammologique breton a eu lieu le 16 février, pour définir à la parcelle près les contours du périmètre d'intervention. Ce périmètre sera soumis pour avis à la chambre d'agriculture, puis devra être avalisé par le Conseil général et le Conseil municipal de Brennilis ce qui prendra quelques mois. Il est cependant d'ores et déjà possible pour les propriétaires intéressés d'approcher le Conseil général, pour discuter sans plus attendre de la cession éventuelle de leurs terrains. L'objectif de l'opération est de protéger l'habitat des espèces rares, les espèces elles mêmes, animales ou végétales, et les paysages où elles s'insèrent. L'acquisition des terrains se fera sans expropriation, et s'accompagnera le cas échéant de la signature de conventions permettant la poursuite d'activités respectant l'environnement sur les parcelles cédées au Conseil général.



BAL COSTUMÉ

Un beau succès pour le bal costumé organisé le 13 février par les parents d'élèves à la salle polyvalente de Brennilis. Petits et grands rivalisaient de prestance et d'imagination pour leurs déguisements. Ont été choisis comme gagnants par un jury tiré au sort chez les enfants Manon Charbonnier (un papillon), Franck Anneix (un page), Marvin Seltzick (un auguste) et



chez les adultes Suzy Gestin (poupée baigneur), Alice Leroy (vache), Marlène de Loqueffret (garçonne belle époque).

OFFICE DU TOURISME

L'office du tourisme de la CCYE a tenu son conseil d'administration à Brasparts le 1^{er} février 2010. Sylvie Birhart conseillère municipale et titulaire à ce conseil et Françoise Borgne 2^{ème} adjointe représentaient Brennilis. Une nouvelle hôtesse d'accueil, Mireille Matignon remplace la titulaire partie en congés de maternité jusqu'au 31 mai, « CLIC CLAC c'est dans la boîte, ne vous privez pas » Un concours de photos est ouvert à tous et à toutes, le thème cette année est "le patrimoine bâti dans le Yeun Elez". Les photos sont à déposer ou à envoyer à l'office du tourisme pour le 31 mai; mettre au dos son nom, son âge, son adresse et le lieu où a été prise la photo. De nombreux prix seront distribués.



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Des producteurs venant de toute la région vous proposent leurs légumes, leur cidre, leurs fromages, leurs charcuteries et des artisans vous soumettent leurs créations sur le marché qui se tient sur la place de Brasparts le premier

dimanche de chaque mois. Cette opération est un succès et sera donc reconduite cette année. Avis aux amateurs !

Pour les hébergeurs, une réunion "clefs vacances" aura lieu le 4 mars à la salle des fêtes de Brasparts à 18 heures. L'Assemblée Générale de l'office du tourisme aura lieu cette année à la salle polyvalente de Brennilis le 19 avril 2010 à 18 heures.